

De la difficulté scolaire au Besoin Educatif Particulier (BEP)	TYPES d'AIDES
<p>DIFFICULTÉ ORDINAIRE (INHÉRENTE A TOUT APPRENTISSAGE) , parce qu' apprendre, c'est difficile !</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Différenciation pédagogique au sein de la classe. - Soutien dans la classe (à l'occasion de plan de travail, ou de travail en ateliers, lors d'évaluations formatives) - Organisation du travail en cycle : décloisonnement.
<p>DIFFICULTÉ PONCTUELLE Portant sur des connaissances et capacités définies des programmes ou des attitudes concernant l'apprentissage, toujours en référence aux compétences du socle et aux contenus des programmes.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Groupes de besoin au sein de la classe ou au sein du cycle. - ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES COMPLÉMENTAIRES (en plus des 24 heures hebdomadaires - 1 heure minimum par semaine) (1°degré) - Prévention par l'enseignant spécialisé (co-intervention dans la classe, ou suivi hors-classe). (1°degré) - Heures de soutien - Mise en œuvre d'un PPRE
<p>DIFFICULTÉ DURABLE, AVÉRÉE Portant sur des compétences noyaux, les compétences des piliers du socle commun. <u>Difficultés d'apprentissage concernant les processus cognitifs, difficultés de compréhension, déficit attentionnel, retards, troubles...</u></p>	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en place d'un PAP (Plan d'Accompagnement Personnalisé)  - Si déficience importante ou TED, se diriger vers un PPS. - LE PAI redevient un plan à vocation « médicale ». <p style="text-align: right;">DiapoEBEP-AV-</p>